

Québec, le 14 août 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 22 mai dernier, la députée de Gouin, madame Françoise David, déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de déposer un nouveau projet de Plan d'action en santé mentale et de le soumettre à une large consultation publique, comprenant des audiences régionales, afin de procéder aux ajustements requis avant sa mise en œuvre.

Étant donné la prévalence et les conséquences de la maladie mentale sur les personnes atteintes, leur entourage et l'ensemble de la société, je partage les préoccupations exprimées quant à l'importance d'énoncer des orientations relatives à l'organisation des services dans le secteur de la santé mentale.

Les travaux entourant le prochain Plan d'action en santé mentale sont en cours. Comme ministre de la Santé et des Services sociaux, j'ai dû m'approprier un grand nombre de dossiers, dont certains ont demandé une attention immédiate. Toutefois, sachez que la santé mentale constitue une priorité et que nous donnerons suite aux travaux amorcés en prenant en compte les préoccupations des différents acteurs concernés.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 14-MS-00321-21